

## En partenariat avec la FNAP

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir et maintenir des connaissances juridiques et pratiques nécessaires à la gestion des Ressources Humaines.
- Savoir identifier les mesures sociales à mettre en œuvre et les situations à risques ; savoir réagir en cas de mise en jeu des obligations et de la responsabilité sociale de l'entreprise.
- Mettre à jour les connaissances à partir de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle ; identifier les opportunités et adapter les pratiques sociales au sein de l'entreprise.

### ORGANISATION DE LA JOURNÉE DE FORMATION

- 8h45 Accueil
- 9h Matinée consacrée aux changements impliqués par l'extension de l'accord du 16 juin 2016 et l'abrogation de certaines dispositions de l'accord cadre du 4 mai 2000
- 12h30 Déjeuner
- 14h Après-midi dédiée aux principales règles régissant la relation de travail, de la conclusion du contrat de travail à sa rupture, avec un focus sur les réflexes à adopter et les pièges à éviter.
- 17h30 fin de la formation

### ■ ■ ■ EXTENSION DE L'ACCORD DU 16 JUIN 2016 : Être au point sur les nouveautés

- Le calcul du temps de travail effectif
- L'organisation de l'activité
- L'amplitude
- Les heures supplémentaires
- Les durées maximales de travail
- Les pauses
- Les repos quotidien et hebdomadaire
- Le travail de nuit
- L'habillage et le déshabillage

### ■ ■ ■ CE QUI SUBSISTE DE L'ACCORD CADRE DU 4 MAI 2000 : Les dispositifs d'aménagement du temps de travail

- Les cycles de travail
- La réduction du temps de travail par l'attribution de JRTT
- La modulation du temps de travail

### ■ ■ ■ DE LA CONCLUSION A LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL : Les pièges à éviter

- La conclusion du contrat de travail
  - Les clauses du contrat de travail
  - La période d'essai
  - Le CDD : régime spécifique
  - Les tâches complémentaires
  - La majoration pour ancienneté
- L'exécution du contrat de travail
  - Les jours fériés et dimanches travaillés ou non travaillés
  - La tenue professionnelle
  - Gérer l'absentéisme du salarié
  - Gérer l'inaptitude du salarié
  - Gérer la procédure disciplinaire
  - Gérer les congés payés
- La rupture du contrat de travail
  - La rupture conventionnelle (procédure, indemnités)
  - Le licenciement (procédure, indemnités)
  - La démission

## En partenariat avec la FNAP

### HORAIRES

De 9h à 17h30

### LIEUX ET DATES

02/04/2019 à ARRAS

13/05/2019 à AGEN

27/05/2019 à RENNES

04/06/2019 à NUITS-SAINT-GEORGES

06/06/2019 à PARIS

11/06/2019 à METZ

### COÛT DE LA FORMATION

350 € HT pour les adhérents FNAP

400 € HT pour les non-adhérents

payable lors de l'établissement de la convention de formation

### CONTACT STAGIAIRES

**Frédéric BLAISE**

4, place Saint Nicolas METZ

Tél. 03 83 27 21 35

Mail : [f.blaise@acd.fr](mailto:f.blaise@acd.fr)

*Organisme enregistré sous*

*le numéro 41.54.02235.54*

*Cet enregistrement ne vaut pas*

*agrément de l'état.*

### PUBLICS VISÉS

**Collaborateurs de la fonction RH**  
(assistant/responsable RH et paye,  
DRH, juristes...), **dirigeant, DAF**

### PRÉ-REQUIS

**Pratique de la fonction**  
**RH/social/payé**

### NOMBRE D'INSCRITS PAR SEANCE

**Groupe limité à 12 inscrits**

### LES FORMATEURS

**Frédéric BLAISE**

Avocat au Barreau de METZ  
Spécialiste en Droit du Travail

**Alice MARCHAL**

Avocat au Barreau de METZ  
Département Droit social

### MOYENS PÉDAGOGIQUES / MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- La formation est assurée par des avocats et des juristes ayant la pratique du droit du travail et la connaissance des réalités de l'entreprise ; elle donne lieu à la remise d'un support pédagogique.
- Elle est illustrée par des exemples pratiques, tirés de l'expérience professionnelle du formateur.
- L'évaluation de la formation et des acquis de la formation est réalisée en fin de cycle.
- Une attestation individuelle de suivi de la formation est remise au terme de la formation.

### BULLETIN DE PARTICIPATION

### FORMATION DROIT SOCIAL 2019

À renvoyer par voie postale  
à l'adresse du lieu de la formation  
ou par mail à : [f.blaise@acd.fr](mailto:f.blaise@acd.fr)

Société : .....

Adresse : .....

Lieu et date de formation : .....

Signataire de la convention de formation et qualité : .....

Personne chargée des relations avec l'organisme et les stagiaires (si différente) : .....

Téléphone et Mail : .....

Nom et fonction des Participants : .....

**À la réception de votre bulletin de participation, une convention de formation vous sera adressée.**

#### AUDIT CONSEIL DEFENSE

##### Société d'Avocats

SELAFA au capital de 500 000 €

R.C.S. Nancy D 759 800 816

N° TVA FR 42.759.800.816

N° SIRET 759.800.816.00.143

##### NANCY

165, bd d'Haussonville

54000 Nancy

(Barreau de Nancy)

Tél. : 03 83 27 21 35

##### PARIS

55, bld Sébastopol

75001 PARIS

(Barreau de Paris)

Tél. : 01 42 67 79 78

##### ÉPINAL

7, rue Roland Thiéry

88000 Épinal

(Barreau d'Épinal)

Tél. : 03 29 81 89 89

##### METZ

4, place Saint Nicolas

57000 METZ

(Barreau de Metz)

Tél. : 03 87 74 24 54

